



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



COLLEGE DU FORT

Affaire suivie par :
Sandrine BOVARD

Téléphone
01 49 82 92 30

Fax
01 49 82 92 32

Mél
Ce.0940617k
@ac-creteil.fr

7, avenue de la Pleiade
94370 SUCY-EN-BRIE
Web www.collegedufort.fr

Sucy, le 07 Février 2012

Le Principal

à

Parents d'élèves de 3^{ème}

Objet : Bourse Lycée année scolaire 2012/2013

Madame, Monsieur,

Après avoir évalué, à l'aide de la fiche d'auto-évaluation, si votre enfant peut éventuellement bénéficier d'une bourse nationale d'études du second degré de lycée pour l'année scolaire 2012/2013, vous pourrez retirer un dossier auprès du secrétariat du collège **avant le lundi 26 Mars 2012.**

Je vous rappelle que pour les élèves boursiers en 2011/2012, il est impératif de compléter un dossier.

Le dossier devra être déposé au secrétariat du collège **avant le 15 Avril 2012 impérativement avec une copie de toutes les pièces nécessaires**

- 1- **AVIS D'IMPOSITION SUR LES REVENUS 2010**
- 2- **ATTESTATION DE PRESTATIONS CAF**
- 3- **PIECES JUSTIFICATIVES CORRESPONDANT A VOTRE SITUATION PARTICULIERE, DONT VOUS TROUVEREZ LA LISTE SUR LA DERNIERE PAGE DE VOTRE DOSSIER DE DEMANDE DE BOURSE.**

Bien Cordialement.

Le Principal,

J.R. LEGRAND